

## Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour (19 h)

2. **Assemblées publiques de consultation** : (19 h 05)

- ➔ • **Projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21617Ra*, R.C.A.2V.Q. 221**  
(Réf. : Intersection des boulevards Pierre-Bertrand et Louis-XIV - limite de zone vs limite de propriété)
- **Projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21407Ha*, R.C.A.2V.Q. 225**  
(Réf. : Boulevard Saint-Jacques – Condos de l'Escarpement)
- Retour à l'assemblée du conseil (20 h 30)  
*N.B. Les heures sont inscrites à titre indicatif seulement.*

Lors de l'assemblée publique de consultation, un représentant de l'Arrondissement des Rivières présentera le contenu des projets de modification et répondra aux questions s'y rattachant.

**Pour plus d'information**, vous pouvez contacter la Ville de Québec au 311 ou consulter le site Internet :  
[www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier](http://www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier)  
(choisissez votre conseil de quartier dans le menu déroulant)



**Besoins particuliers**

Nous en faire part au plus tard le 14 mai 2018.

### Renseignements :

Mario Demeule, 418 641-6201, poste 3214  
[mario.demeule@ville.quebec.qc.ca](mailto:mario.demeule@ville.quebec.qc.ca)



CONSEIL  
DE QUARTIER

NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF



## INVITATION

Le conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf vous convie à une assemblée publique de consultation

**Le mercredi 16 mai 2018, à 19 h**  
au centre communautaire Lebourgneuf,  
salle Théâtre-Photo  
1650, boulevard La Morille

**Sujet à l'ordre du jour :**

Projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21617Ra*, R.C.A.2V.Q. 221  
(Réf. : Intersection des boulevards Pierre-Bertrand et Louis-XIV - limite de zone vs limite de propriété)



## Objet de la consultation

L'Arrondissement des Rivières souhaite apporter des modifications à son Règlement sur l'urbanisme (R.C.A.2V.Q. 4) relativement à la zone 21617Ra. Cette zone est située approximativement à l'est du boulevard Pierre-Bertrand, au sud de la piste cyclable Corridor des Cheminots, à l'ouest du boulevard des Gradins et au nord de la rue du Griffon, comme illustrée par une trame grise sur le plan ci-contre.

Le propriétaire des lots 1 033 203, 1 036 737 et 2 861 191 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, demande à l'Arrondissement de modifier la réglementation d'urbanisme concernant un de ses lots. Ces derniers sont traversés par les zones 21617Ra, 21624Hc, 21627Hc et 21628Hc. Le propriétaire désire vendre pour développement résidentiel l'ensemble de ses lots. Le développement de ses lots, au même titre que ceux tout juste contigus à l'est et à l'ouest, s'intègre dans la planification de développement intégré retenue par la Ville, dont les premières phases sont en cours de réalisation en bordure du boulevard Pierre-Bertrand.

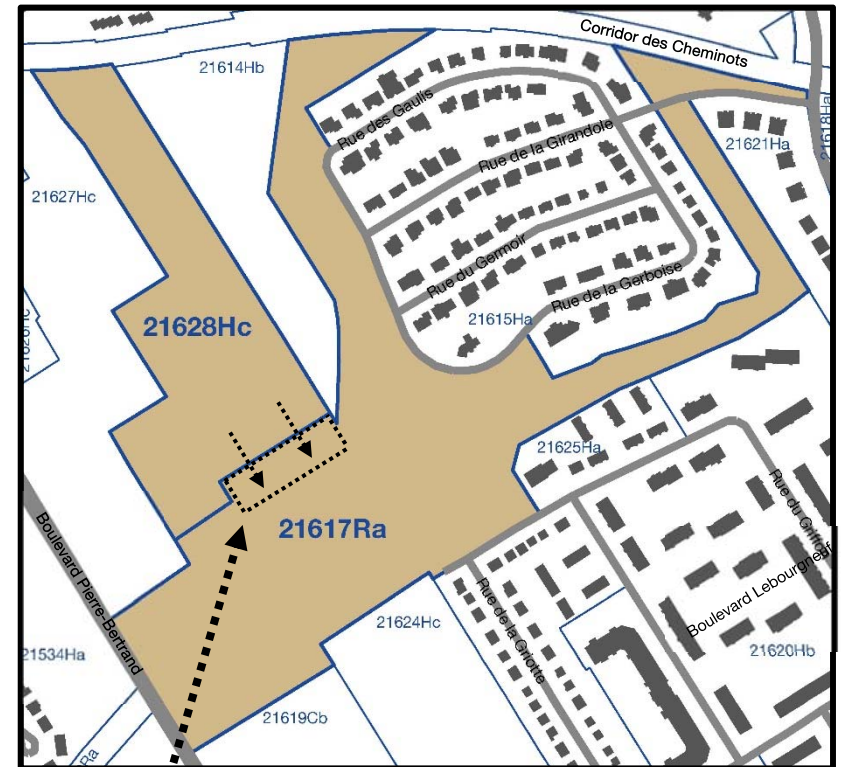
Il est à noter qu'à l'heure actuelle, aucune demande de permis de lotissement ou de construction n'a été acheminée à l'Arrondissement pour les lots du requérant. Ce dernier désire uniquement vendre ses terrains et non les développer lui-même.

**Ainsi, la modification réglementaire suivante est proposée:**

### Au plan de zonage

- Agrandir la zone 21628Hc à même une partie de la zone 21617Ra qui est réduite d'autant.

## Plan de localisation



Agrandissement  
proposé pour la  
zone 21628Hc

**Bienvenue à toutes et à tous!**